

Le Val'Info

ÉDITO

LE TOURISME UN ATOUT POUR VAL DU LAYON

Dans le Larousse on définit le mot « TOURISME » comme « **une action de voyager par agrément** ».

Autour de ce mot magique gravitent des mots satellites : paysages, patrimoine, sites découvertes... Dans la réalité il se traduit par une expression moderne appelée « offre touristique ».

Notre région se classe dans la catégorie des zones touristiques à caractère rural. L'objectif majeur c'est que nos hôtes ne soient pas que de passage, et s'identifient à nos sites pendant quelques journées, ou plus...

L'offre touristique de notre nouvelle com-com, cherche à valoriser la notoriété de notre territoire en réunissant des partenaires touristiques dynamiques.

Deux structures participent à l'animation de ce noyau actif : la Commission du développement touristique et l'O.T.I (l'office de tourisme intercommunal).

Tous ces acteurs touchent des domaines divers comme : l'agro-alimentaire, l'œnotourisme, la restauration, l'hébergement, le commerce, l'artisanat, les loisirs de détente et sportifs...

Le Tourisme est donc bien une activité à caractère économique en générant des investissements et des retours rémunérateurs synonymes de développement local.

En effet quoi de plus agréable que :

- * De partager un séjour à la rencontre des vignerons et des vigneronnes,
- * De savourer les spécialités culinaires locales dans nos restaurants ou chez l'habitant,
- * D'être hébergé dans nos gîtes, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, hôtels ou dans nos campings,
- * De goûter à la douceur d'une randonnée dans les coteaux,
- * De plonger dans l'histoire locale pour y découvrir ses richesses et son patrimoine,
- * De profiter d'animations culturelles.

Notre nouvelle commune VAL DU LAYON possède un potentiel touristique d'importance. Nos deux vallées de l'Hyrôme et du Layon classées en zone protégée, nous permettent de découvrir un secteur naturel d'intérêt

écologique, floristique et faunistique de qualité. Des circuits nature et d'interprétation du patrimoine : des sentiers de randonnées pédestres, équestres, cyclables, la Maison de la nature, le GR3 et GR3D génèrent des sensations inoubliables et des panoramas remarquables.

Des sites classés, inscrits, la Loire patrimoine mondial de l'UNESCO, la Corniche Angevine, Natura 2000, représentent pour nos hôtes « **un paysage culturel vivant** ». St Aubin vient d'être identifié le 15^{ème} village de charme de Maine et Loire.

Des monuments publics ou privés sur la commune caractérisent notre lien local à l'histoire : le Musée de la Vigne et du Vin labellisé Musée de France, l'ancien presbytère (XVI siècle) devenu Mairie, le château de la Haute Guerche (XII et XIII siècle), le Manoir de la Fresnaye (XVI Siècle)

Des animations nombreuses durant l'année attirent les estivants dans ces lieux illustres mais aussi dans nos deux campings qui ciblent et accueillent des publics diversifiés. A noter également que l'ancienne route des vins qui passe par nos 2 communes déléguées devient en 2019 la route des Vins et des Villages de l'Anjou avec 6 circuits thématiques.

Accueillir des touristes nécessite des exigences, mises en œuvre par les élus, mais appliquées par tous « les citoyens Layonvalois ». Des labels stimulent la préservation et l'entretien et nous mettent en garde pour favoriser la conservation de ce potentiel touristique patrimonial. A titre d'exemples, des actions peuvent aujourd'hui créer du lien social dans ce domaine : le fleurissement et l'entretien des pieds de murs, l'entretien de l'habitat, l'application des normes générales d'embellissement ...

Conscients de nos responsabilités respectives et fiers de faire connaître notre nouvelle commune, méditons sur ce proverbe africain :

« Seul on va plus vite,
mais ensemble nous allons plus loin »

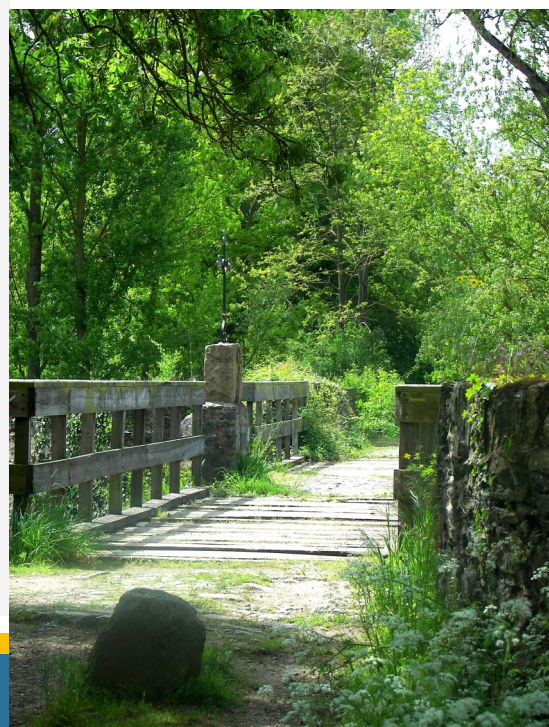
Les adjoints au Tourisme et au Dév. Économique
Jean Louis FARDEAU - Fabienne PASQUIER

Dans ce numéro

Édito	1
Conseil municipal	2
Informations municipales	9
Vie associative	15
Numéros utiles	22-23
Agenda	24

Flash

- Frelons asiatiques..... 10
- Printemps des poètes 11
- Collecte APE St Aubin 16
- Carnaval 17



L'ESSENTIEL DU 4 DÉCEMBRE 2018*

ENFANCE

Les agents ont tous reçus (sauf la directrice), un projet de contrat de travail, une fiche de poste et une simulation de fiche de paie de la fonction publique à partir des salaires de septembre. Une rencontre avec les délégués du personnel de l'association s'est tenue en Mairie où il a été garanti à nouveau que le salaire net serait conservé, que les conditions d'embauche et d'organisation seront maintenues, avec d'éventuels ajustements pour la rentrée de septembre, en concertation avec les agents. La situation de la directrice est en cours d'étude avec l'avocate.

Pour la bibliothèque, 2 rencontres avec les adjoints à la Culture ont eu lieu (14/11 et 28/11).

• Protocole d'accueil d'enfants difficiles

Ce point concerne l'encadrement des enfants en situation d'accueil spécifique pour des raisons de handicap ou troubles comportementaux. Nous avons actuellement des enfants qui bénéficient d'une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) sur le temps scolaire. Les AVS pourraient être étendues sur le temps « cantine » après sollicitation du DASEN, qui assumerait également la charge financière. Par contre, ce n'est pas possible sur des temps TAP et l'accueil périscolaire.

Pour le confort de ces enfants en difficulté, celui des agents, des familles et des autres enfants, il est proposé de mettre en place un protocole d'accueil étendu (possibilité d'allouer un montant spécifique, définition des temps d'accueil avec les familles, mise à disposition d'une personne supplémentaire...).

INTERCOMMUNALITÉ

• Modification statutaire

La création de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, par fusion des communautés de communes Loire Layon, Coteaux du Layon et Loire Aubance, au 1er janvier 2017, s'est traduite par l'exercice de l'intégralité des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives dont les communautés historiques étaient titulaires.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal valide les modifications statutaires concernant :

- * (au titre des compétences obligatoires) l'accueil des gens du voyage ;
- * (au titre des compétences optionnelles) : la protection et la mise en valeur de l'environnement ; le logement et le cadre de vie, l'assainissement ;
- * (au titre des compétences facultatives) : le sport, la culture, les actions sociales, la propreté publique.

• Avenant au CEJ

Le CEJ des Coteaux du Layon est arrivé à terme le 31/12/2017. En accord avec la CAF, il est souhaité avoir un contrat unique sur le territoire à terme. Dans cette attente, il est proposé d'amalgamer les CEJ qui arrivent à leur terme : l'avenant consiste à intégrer les actions du CEJ des Coteaux du Layon à celui de Rochefort.

ENVIRONNEMENT

• Inventaire des zones humides

Pour information, dans un délai de 3 ans, les collectivités seront amenées à réaliser l'inventaire des zones humides de leur territoire, lesquelles zones humides doivent être intégrées au PLU.

• Avis sur le SAGE

La loi sur l'eau de 2006 a instauré de nouveaux outils réglementaires de planification : le S.D.A.G.E. et le SAGE.

Le SAGE fixe les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur une unité hydrographique cohérente : le bassin versant. Dans un souci de développement durable, l'objectif est de satisfaire les besoins de tous sans porter d'atteintes irréversibles aux milieux aquatiques. C'est pourquoi le SAGE s'intéresse à l'ensemble des composantes de l'eau sur le bassin versant : prise en compte de l'ensemble des usages (eau potable, pêche, irrigation etc.), prise en compte des milieux aquatiques naturels et de leur fonctionnement ainsi que de l'ensemble de la ressource (eaux souterraines, rivières, plans d'eau, zones humides).

La procédure d'élaboration du SAGE et de sa mise en œuvre repose sur la concertation entre les différents acteurs de l'eau du territoire. Le SAGE constitue donc un "guide de la gestion de l'eau" pour les acteurs du territoire.

• Travaux en cours

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis présentés pour les travaux suivants :

PEINTURE

Mairie de St Aubin Accueil : Ent. MOREAU 6.653.05 €HT
Salle Marylise (SL) A prévoir sur 2019

* l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie et sur le site

MENUISERIES

Salle Paimparé (SL) Protection des murs Ent. RETHORE 1.653,22 €HT
Portes diverses (SL) Entreprise RETHORE 3.500.87 € HT

GROS ŒUVRE

Ecole René Guy Cadou Ouverture côté impasse
Entreprise PASQUIER 2.809.44 euros HT

MOBILIER

S'agissant du projet de changement du mobilier à l'accueil de St Aubin, il est proposé de consulter un autre artisan menuisier.

• Programme de rénovation des lanternes

Le SIéML a réalisé l'inventaire des lanternes à changer (34, dont 23 sur poteau et 11 sur candélabre) et estimé le cout à charge de la commune à 22.500 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal précise que les estimations financières de 22.500 euros seront inscrites au budget 2019.

• Dénomination de voies

Le Conseil municipal adopte la dénomination « impasse du Frêne » pour l'impasse qui donne sur la rue des Frênes.

TOURISME

• Travaux en cours

Les travaux de clôture du camping de St Lambert ont été réalisés par les services techniques.

Un programme d'élitage sur le camping de St Aubin est proposé pour la somme de 1.005,00 euros HT (entreprise O²), dont la taille, l'abattage et le broyage sur place, lequel broyat sera laissé à disposition de la commune.

CULTURE

• Tarifs de la bibliothèque de St Lambert

Monsieur le Maire propose d'harmoniser les tarifs des bibliothèques dès le 1^{er} janvier 2019, en proposant un tarif unique sur les 2 sites, soit :

Adhésion individuelle (Adulte, enfant) 6 euros
Adhésion famille 12 euros

En outre, s'agissant des bénévoles intervenant dans l'animation et la gestion des bibliothèques, il est proposé que l'adhésion soit offerte.

L'ESSENTIEL DU 18 DÉCEMBRE 2018*

ENFANCE

Après rappel des conditions de reprise des activités et des salariés de la Maison Culturelle, Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal :

- * de maintenir l'organisation actuelle des APS, TAP et ALSH jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019 ;
- * de charger la commission enfance/jeunesse d'étudier l'évolution des dits services pour la rentrée scolaire 2019/2020 ;
- * de prendre acte des réponses du personnel de « la Maison Culturelle » et des conséquences financières pour la commune ;
- * d'approuver les clauses substantielles de la convention de transfert des activités à proposer à « la Maison Culturelle » ;
- * de l'autoriser à signer la convention de transfert des activités à intervenir à cet effet avec « la Maison Culturelle », et à la faire exécuter ;
- * d'augmenter le temps de travail des agents communaux concernés ;
- * de créer, au 1^{er} janvier 2019, 3 postes en CDI de droit public (contrat à durée indéterminée) ;
- * de créer 4 postes temporaires en CDD de droit public (contrat à durée déterminée) jusqu'au 31/08/2019 ;
- * de valider le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019.

ENVIRONNEMENT

• Sécurisation du clocher de St Lambert

Suite à la consultation des entreprises pour la sécurisation du clocher de l'église de St Lambert, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toute pièce y afférente, dans les conditions suivantes :

Lot 1 – Maçonnerie	<i>Société GREVET</i>	394.359, 89 € HT
Lot 2 – Couverture	<i>Société GOHARD</i>	22.024,22 € HT
Lot 3 – Paratonnerre	<i>Société BIARD-ROY</i>	5.909,50 € HT

• Travaux en cours

S'agissant du projet de changement du mobilier à l'accueil de St Aubin, suite à consultation, il est proposé de valider le devis suivant :

Mairie de St Aubin - Banque d'accueil :
Société GAUBERT/BAZANTE 3.984,00 € HT

* l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie et sur le site

• Révision du PLU

Il est proposé une première réunion de travail avec les services de l'Etat (DDT – Me Courtois). La date suivante est ainsi arrêtée : Mercredi 16 Janvier 2019 – 14h - Mairie de St Lambert.

FINANCES

• Tarifs communaux

Les tarifs communaux sont reconduits à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à présentation en conseil municipal d'une nouvelle grille tarifaire.

TOURISME

L'adhésion au label « village de charme » a été acceptée. St Aubin devient ainsi le 15^e village du département à en bénéficier. L'association a convenu de s'y réunir courant 2019 : il va être proposé d'attendre la fin des travaux, soit après avril.

L'ESSENTIEL DU 8 JANVIER 2019*

ENFANCE

• Transfert des activités de la Maison Culturelle

Monsieur le Maire précise que la convention actant le transfert des activités de la Maison Culturelle a été signée par les parties le 28 décembre 2018, laquelle acte notamment les conditions de reprise du matériel, notifiées dans une annexe.

Concernant la restauration collective des services, elle concerne le mercredi en semaine scolaire et tous les jours des semaines d'ouverture de l'ALSH vacances, soit environ 3.000 repas. Une consultation a été réalisée auprès de professionnels et le choix a été de retenir une liaison chaude pour la desserte des repas : il est proposé par la Commission de retenir le prestataire RESTAUVAL, à raison de 3.35 euros TTC le repas + 35 euros de frais de livraison.

Les nouvelles adresses mails et numéros de téléphone ont été transmis aux familles et ces coordonnées seront prochainement en ligne et adaptés à d'autres médias. D'un point de vue plus concret, la rentrée s'est très bien déroulée, la commune ayant pu assurer un service dans les mêmes conditions d'encadrement.

• Lancement PEDT

Tout organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif avant toute déclaration d'un accueil ou d'un séjour. En l'absence de projet éducatif et donc de déclaration, les taux d'encadrement et les financements ne sont pas soumis aux mêmes règles.

Un PEDT est le reflet de la volonté politique du territoire sur lequel les services construisent le projet pédagogique, puis les activités. Il présente notamment les objectifs dits généraux et opérationnels sur lesquels l'organisateur s'appuie pour définir le sens de ses actions et fixer les orientations et moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document où est indiqué les liens avec les acteurs et les lieux d'accueil. Il est ainsi proposé de valider les objectifs suivants :

CONSTRUIRE UN PARCOURS COHERENT DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

- ◆ Reconnaître le droit à la différence (handicap, comportement, ...) ;
- ◆ Offrir un accueil à tous les enfants en apportant une réponse adaptée ;
- ◆ Contribuer au développement de son autonomie ;

PERMETTRE ET FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX PRATIQUES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES

- ◆ Développer la curiosité des jeunes ;
- ◆ Faciliter l'accès à l'histoire locale et au patrimoine ;

ENCOURAGER A ETRE CITOYEN

- ◆ Maintenir et renforcer la bienveillance entre génération ;
- ◆ Consolider la solidarité avec les plus fragiles ;
- ◆ Susciter et instaurer une conscience de l'écologie .

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• Effacement de réseaux, rue du Canal de Monsieur St Aubin - Extension de travaux

Le Conseil municipal confirme l'opération EP292.17.01 relative à l'effacement des réseaux basse tension électrique et d'éclairage public « rue du canal de Monsieur » (St Aubin) et de l'étendre à la rue Girouard, pour un montant total de 211.367,87 euros net de taxe. Le conseil municipal accepte de verser un fonds de concours au profit du SIéML, pour un montant de 42.273.58 euros net de taxes, selon les modalités suivantes :

	Coût total travaux	Charge communale
Distribution publique	172.749,24	34.549,85 (20%)
Éclairage public	38.618,63	7.723,73 (20%)
		42.273,58

• Gestion des déchets

De nombreuses remarques sont parvenues en Mairies relatives au nouveau calendrier distribué par le SMITOM sur la collecte en précisant notamment qu'il n'était pas très clair et que certains administrés ne l'ont pas reçu. Il est demandé aux conseillers représentant la commune au SMITOM de faire remonter les informations. Un exemplaire type du calendrier est disponible dans chaque mairie pour tout administré en faisant la demande.

• Travaux divers

- * Le mur du cimetière (St Aubin) est en cours de réfection.
- * La peinture des WC publics (St Lambert) va être réalisée.
- * La porte du local de la paroisse (St Lambert) est changée.
- * Les menuiseries du salon de bien-être (St Aubin) vont également être changées.

• Centre socio-culturel

Par délibération n°145/2018, la commune avait décidé de ne pas contribuer au soutien du centre socio-culturel de Thouarcé. La CAF a sollicité la commune pour lui faire parvenir un courrier officiel sur cette décision en explicitant les motivations : copie de la délibération sera envoyée aux intéressés.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, une campagne de communication sur les pièges va être lancée cette année. Il est notamment proposé de faire une activité éducative avec les enfants dans le cadre des TAP, où ils pourront confectionner des pièges. De même, la commune va en installer dans les espaces publics. Une commande de couvercles pour réaliser ces pièges va être faite prochainement.

ENFANCE

• Restructuration du pôle enfance

Une visite de la maison de retraite a été réalisée le 22 janvier en présence des services de la PMI et de la DDCS.

Suite à ces échanges, le service Enfance a travaillé sur ces préconisations pour définir au mieux les besoins en terme de circulation, d'affectation des pièces, de rangement et de surface de bureau et d'activités.

Dans ce contexte, les services présents ont notamment insisté sur les aspects sécuritaires à ne pas négliger pour les Maternelles (garde-corps, anti pince-doigts, aménagement extérieur) et sur le besoin de prévoir une infirmerie, des lieux plus confidentiels pour l'accueil des familles, un espace extérieur protégé, voire également un espace de rangement extérieur.

In fine, il est proposé que le RDC soit aménagé en priorité pour les Maternelles, le 1^e étage pour les Primaires et le 2nd plus pour l'activité administrative et le rangement. Considérant en outre l'espace à disposition, il est préconisé de réaliser un espace multimédias à l'étage pour accueillir des groupes extérieurs, organiser des petits spectacles...

• Tarifs des sorties et activités ALSH

Avec la prise de compétence de l'ALSH, ce service propose notamment pendant les vacances des activités pour les enfants, dont certaines peuvent faire l'objet de prestations extérieures et/ou se dérouler en dehors de la structure et de la commune, nécessitant donc des déplacements et des dépenses supplémentaires.

Ainsi dans le cadre de la reprise de compétence, la commune s'est engagée à reprendre le même fonctionnement que la Maison Culturelle, laquelle se laissait la possibilité de facturer aux familles un supplément tarifaire (Règlement intérieur). Afin de simplifier l'application de ce supplément il est proposé au conseil municipal de valider le tableau ci-dessous :

<u>Coût de l'activité</u>	<u>Supplément demandé aux familles</u>
Entre 5 et 10 euros	2 euros
Entre 10 et 15 euros	4 euros
Entre 15 et 20 euros	6 euros
Entre 20 et 25 euros	8 euros
Entre 25 et 30 euros	10 euros
Supérieur à 30 euros	Sur décision du conseil*

*Au-delà d'un coût d'activité supérieur à 30€, le supplément sera voté au cas par cas par le conseil sur présentation d'un budget prévisionnel. Ces suppléments seront fixés jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours pour l'ensemble des enfants de Saint-Lambert du Lattay fréquentant les activités ALSH.

FINANCES

BUDGET DES DEUX CAMPINGS

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif pour l'année 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Résultats reportés 2018	Opérations de l'exercice	Clôture exercice 2018
Recettes		93 007.33	
Dépenses		22 064.89	
Résultat	+ 18 306.48	+ 70 942.44	+ 89 248.92

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Résultats reportés	Opérations de l'exercice	Clôture exercice 2018
Recettes		18 684.11	
Dépenses		52 510.65	
Résultat	- 18 684.11	- 33 826.54	-52 510.65

Le Conseil municipal, à l'issue des réunions préparatoires au cours desquelles a été débattu et élaboré le budget primitif – Budget Campings - de l'exercice 2018, approuve le budget équilibré - Budget Campings - comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses et Recettes	56 550.27
Section d'investissement	Dépenses et Recettes	137 510.65

BUDGET BATIMENTS COMMERCIAUX

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif pour l'année 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Résultats reportés 2018	Opérations de l'exercice	Clôture exercice 2018
Recettes		41 332.98	
Dépenses		8 420.24	
Résultat	+ 61 198.23	32 912.74	+ 94 110.97

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Résultats reportés 2018	Opérations de l'exercice	Clôture exercice 2018
Recettes		240.00	
Dépenses		0.00	
Résultat	0.00	+ 240.00	+ 240.00

Le Conseil municipal, à l'issue des réunions préparatoires au cours desquelles a été débattu et élaboré le budget primitif – Budget Bâtiments commerciaux - de l'exercice 2018, approuve le budget équilibré - Budget bâtiments commerciaux - comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses et Recettes	43 000.00
Section d'investissement	Dépenses et Recettes	198 050.97

CULTURE

• Animation et stage BD

Dans le cadre des actions culturelles menées en partenariat avec le réseau « Lireenlayon » autour de la bande dessinée, la commune a la possibilité d'organiser un stage BD pour les enfants pendant les vacances de printemps (destiné aux enfants scolarisés en CE2/CM2 pendant 2 jours 1/2) : la capacité d'accueil du stage est limitée à 12 enfants, en priorité aux enfants de la commune.

La communauté de communes prend en charge une partie du coût d'intervention et d'activité, sous condition que la commune participe financièrement à la mise en place de l'activité, à hauteur maximum de 560 euros, auxquelles il faudra ajouter le temps de surveillance du midi (2*2heures).

Au vu du montant de l'activité, il est proposé d'appliquer un forfait de 25€ par enfant.

• Animation en cours

- * Le travail d'harmonisation entre les bibliothèques a débuté notamment par des rencontres entre les différents acteurs (agents, bénévoles, élus et les 2 pôles de lecture publique du secteur).
- * Le printemps des poètes se déroule du 9 au 25 mars, avec l'implication des bibliothèques (et leurs réseaux), des écoles et l'association « Les amis de la Haute Guerche ». Dans le cadre de ces animations et l'intervention de prestataires extérieures, la commission Culture propose que la commune participe au financement de l'opération à hauteur de 450 euros (sous forme de subvention à l'association).
- * Le salon de Peinture se déroulera du 20 juillet au 11 août.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• Emplacement réservé du PLU

Les parcelles jouxtant la caserne du SDIS se trouvent sur un emplacement réservé au titre du PLU. Les propriétaires souhaitant vendre leur bien, la commune avait donc été contactée afin de se positionner sur son acquisition. Il avait alors été proposé l'achat du terrain de 396m² au prix de 40 euros le m².

Suite à consultation des Domaines, le terrain est estimé à 60 euros le m² (soit 23 760 euros).

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles AB 249 et AB 250 pour une surface totale de 396m², à raison de 60 euros le m² (soit 23 760 euros).

• Déploiement de la fibre optique

Il est convenu que le syndicat Anjou Numérique installe sur tout le territoire départemental 52 NRO (Nœud de raccordement optique) afin de développer le réseau numérique. Chaque nœud, situé à proximité du réseau principal, permet de redistribuer vers les réseaux de quartiers, puis vers les habitations.

Ainsi, le projet de réseau principal passe sur la « nationale » puis sera redirigé vers St Aubin. Anjou Numérique souhaite implanter un NRO sur St Lambert. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre à disposition une surface de 55 m², laquelle doit être clairement identifiée (cadastrée) avant acquisition à l'euro symbolique par Anjou Numérique. Elle sera mise à disposition du délégataire de Anjou Numérique, qui a la charge de la construction et de l'exploitation du réseau (Anjou Fibre).

A ce stade, 2 emplacements ont été identifiés (stade et/ou salle des fêtes).

Chaque relais (NRO) peut couvrir jusqu'à 1.200 foyers dans un rayon de 20km : l'emprise demandée doit permettre l'accès et l'entretien du matériel, lequel pèse 29 tonnes et fait 7m de longueur. Équipé d'un climatiseur, il est conseillé de disposer le relais à plus de 25m des résidences privées. Le choix de l'emplacement sera proposé lors d'une prochaine séance.

• Acquisition d'un local à vocation commerciale

La propriété où se situe la boulangerie actuellement exploitée a été mise en vente et un compromis a été signé avec une société pour un montant de 93.265,00 euros et une surface de 615m².

Dans ce contexte, le notaire a fait parvenir à la commune une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) dans le cadre du code de l'urbanisme pour faire valoir son droit de préemption, lequel droit a été délégué à Monsieur le Maire.

Ces bâtiments coincés entre la supérette (bâtiment communal) et la rue de la Treille en font un emplacement stratégique dans le cadre de la réflexion sur le volet économique de l'étude « Cœur de village », laquelle propose notamment un schéma de restructuration de la place Linkebeek.

Ce secteur est à considérer comme un espace fédérateur du centre bourg, pour lequel il convient de requalifier l'espace public en tenant compte des besoins de stationnement et des différentes activités attenantes. Cet espace devra également être sécurisé et aménagé pour prendre en compte tous les usagers.

Enfin, la mise en valeur de ce secteur doit bien identifier les façades commerciales, les équipements publics et de santé (grande perméabilité entre ces équipements, facilitation d'accès aux bâtiments).

Ainsi, pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il va faire valoir le droit de préemption urbain pour l'acquisition de ce bien, dans un souci d'intérêt public eu égard au projet de revitalisation du centre bourg. En outre, le bien vendu étant lié à un bail commercial (loyer de 958.18 euros au 31/12/2016), ce dernier d'une durée de 9ans (jusqu'en 2025) sera transféré au nouvel acquéreur en cas de vente.

- **Extension éclairage
Rue des Sauvins (St Lambert)**

Suite à la vente d'un ancien terrain communal, le démarrage des travaux a permis de se rendre compte qu'une partie du réseau Basse tension passait sur le terrain. Le SIéML nous a donc proposé de déplacer le réseau, pour une valeur de 3.340,83 euros que prendra en charge la commune.

- **Travaux et déviation de poids lourds**

Dans le cadre de travaux en cours sur la commune de La Jumellière, le département a fait savoir qu'une déviation de poids lourds serait effective entre le 25 février et le 26 avril 2019.

ASSAINISSEMENT

- **Précision sur les tarifs 2019**

Le Conseil municipal valide la précision suivante au tarif d'assainissement en vigueur : « Pour les usagers non raccordés au réseau d'eau potable et rejetant dans le réseau d'assainissement, le tarif suivant est appliqué pour les abonnés de St Aubin de Luigné : un forfait de 40 m³ par abonné à 0.95 euros le m³ et une part fixe à 66.1 euros ».

- **Travaux urgents - St Aubin**

Les travaux en cours de la place de l'église de St Aubin ont permis de constater un désordre sur le réseau d'eau pluviale, dont les canalisations sont fortement détériorées sur la partie ouest de la place (rue des Coteaux, Jean de Pontoise, Roule-Cul).

L'eau en provenance des hauteurs de St Aubin sur ce secteur exerce une telle pression que le réseau s'endommage à priori rapidement. Afin de mieux appréhender le contexte, un passage caméra a été réalisé et transmis au bureau d'études de la Communauté de commune Loire Layon Aubance.

En conséquence, les services confirment l'état très dégradé de ce secteur du réseau et il semble pertinent de profiter des travaux en cours pour palier au problème immédiatement.

Une consultation d'entreprises a ainsi été réalisée en ce sens et il est proposé au Conseil de valider les travaux à réaliser, pour un montant total de 14.371,82 euros HT.

INSTITUTION

- **Registre de doléances**

Avec la mise en place d'un Grand débat national par l'Etat, 2 registres de doléances sont mis à disposition du public et disponibles à l'accueil des mairies. Actuellement 3 écrits sont consignés sur le registre de St Lambert et aucun à St Aubin.

ENVIRONNEMENT

- **Interdiction des pesticides**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les usagers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques (aussi appelés produits phytopharmaceutiques : herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...) pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 de les utiliser sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



Des solutions alternatives existent !

Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site :
www.jardiner-autrement.fr



Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être **rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire**, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site :
www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...
Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION



MAIRIE VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr



■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

mairie-sg.staubin@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au samedi : 9h-12h

Fermé le jeudi

POSTE



■ Agence postale

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE

1, place de l'Eglise

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :

6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h

■ FRELONS ASIATIQUES

Cette année 2018 fut favorable aux frelons asiatiques. Depuis le 23 mai jusqu'au 20 décembre, **27 nids** ont été détruits sur la commune du Val du Layon (16 nids sur St Lambert, 11 nids sur St Aubin). Pour information l'Asad 49 en a détruit 500 sur le département cette année.

Soyons vigilant : quand vous trouvez un nid, même en pleine campagne, prévenez la mairie pour la vérification et les modalités de destruction, de tous les nids, quelle que soit la saison. Par convention, 25 euros restent à votre charge.

Ne coupez jamais les branches vous-même !

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Pour se prévaloir de ce risque, suivez ces conseils :

- ◆ Avant de tailler une haie ou de tondre en bordure de massifs, tapotez le feuillage avec un balai à manche long ;
- ◆ Avant de monter et de vous déplacer sur un toit, assurez-vous qu'aucun frelon ne guette à l'entrée d'une aération ou d'une cheminée ;
- ◆ Avant de soulever un couvercle ou autre accessoire à l'extérieur, vérifiez s'il n'y a pas d'entrée / sortie de frelons (un petit trou leur suffit pour rentrer), et n'hésitez pas à secouer ou tapoter l'objet pour vous en assurer.

Un « bouchon » est à disposition à la mairie pour chaque foyer de la commune.

Vous êtes invités à venir le retirer en mairie si vous n'avez pas d'enfant scolarisé sur la commune.

Sinon, les enfants réaliseront dans le cadre des TAP une bouteille anti-frelons asiatiques.



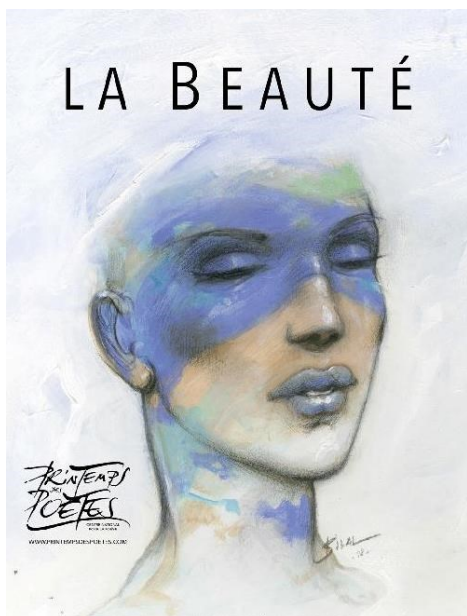
Nid primaire sous une porte d'entrée

**Dans le cadre des TAP et de la fabrication des pièges à frelons asiatiques, merci de déposer vos bouteilles d'eau ou de boissons gazeuses en plastique aux accueils périscolaires.
(goulots de 2,5 cm de diamètre)**

■ « LE PRINTEMPS DES POÈTES »

15, 16 ET 17 MARS 2019

THÈME : LA BEAUTE



Pour la troisième année consécutive, devant le succès obtenu et dans l'objectif d'un label « école en poésie », la commune Val du Layon en coopération avec l'Association « les Amis de la Haute Guerche » participent à l'évènement national du Printemps des Poètes.

Des ateliers d'écriture et de déclamation seront proposés aux enfants (niveau CM1-CM2) des 4 écoles du village.

LE PROGRAMME :

* **Vendredi 15 mars :**

La compagnie « Chauffe-Brûle » (participation de deux comédiens) assurera l'animation dans les différentes classes par roulement et en collaboration avec les enseignants.

* **Samedi 16 mars :**

La création débouchera sur la préparation d'un spectacle salle Jean de Pontoise à Saint Aubin, spectacle qui sera proposé en fin d'après midi au public (familles, habitants du village et locaux)

Les deux bibliothèques de Val du Layon seront associées à cette opération (mise à disposition d'ouvrages, affichage de poèmes dans les rues).

* **Dimanche 17 mars :**

De 14 à 17h, un atelier d'illustration des poèmes animé par Marie Boisson à la Haute Guerche proposera à tous de créer des dessins en écho avec les enluminures du Moyen Age.

Entrée libre. Documents et matériel fournis.

« Chapeau » à discrétion pour l'Association.

Bienvenue à tous, enfant et adulte quelque soit le niveau technique de dessin de chacun.

N'hésitez pas à participer !

PRINTEMPS
DES
POÈTES

■ BIBLIOTHÈQUE

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

Une nouveauté à la bibliothèque : l'accueil petite enfance

Mardi 22 janvier de 10h30 à 11h30, Stéphanie a reçu les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents ou accompagnateurs, pour un temps de partage et de découverte autour du livre. En raison de son succès (plus de 40 participants), l'initiative sera reconduite ultérieurement...



Soirée jeux et Escape Game

Vendredi 8 février à 19h, une soirée-jeux animée par l'association Histoires de jouer de Rochefort a eu lieu salle Jean de Pontoise. Les joueurs étaient au rendez-vous ! En parallèle à la bibliothèque, immersion complète pour les 10-15 ans dans l'univers d'Harry Potter, le célèbre apprenti sorcier, grâce à l'Escape Game réalisé par Audrey et Valérie. Succès garanti !

Autre nouveauté : les accueils de loisirs

Nous avons reçu pour la troisième fois pendant les vacances scolaires, les enfants de St Aubin en accueil de loisirs pour une matinée détente, jeux et lectures. Familles Rurales compte renouveler l'opération régulièrement, au vu de l'enthousiasme des enfants...



les 20 ans du Printemps des poètes à Val du Layon – Thème « La Beauté »

C'est le fruit de la collaboration entre les bibliothèques de Val du Layon, le réseau « Mille et une pages » et l'association des Amis de la Haute Guerche.

Samedi 16 mars de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque, atelier d'écriture à partir de 12 ans, animé par Clodine de l'association angevine Porte-plume. Jeux d'écriture, dialogues ou lettres inventés, haïkus... sur le thème de cette année, « La Beauté », bien sûr ! Gratuit et sur inscription à la bibliothèque.

Et samedi 16 mars à 18h, salle Jean de Pontoise, les écoles et la Compagnie théâtrale Chauffe-Brûle nous préparent un joli spectacle poétique...

Venez découvrir aussi...

Les nouveautés BD, albums, documentaires et jeux.

La malle de livres atypiques et pop-up, la malle de mangas, et la malle « Histoire(s) de jouer », constituée d'albums et de jeux réalisés par des auteurs jeunesse.

Bibliothèque de Saint Aubin de Luigné

13 rue Jean de Pontoise, Saint Aubin de Luigné, 49190 Val du Layon

02 41 66 31 94 - bibliostaubinluigne@orange.fr

Ouverte aux lecteurs : mercredi de 16h à 18h - samedi et dimanche de 10h30 à 12h30

bibliotheque-1001pages.fr





Nouvelle année 2019 à la médiathèque municipale

La commune de Val du Layon gère en direct la médiathèque municipale de Saint-Lambert du Lattay à compter du 1^{er} janvier 2019.

Maison culturelle, 5 rue Emile Godillon – Saint-Lambert du Lattay 49750 Val du Layon

site internet : lirenlayon.fr

Les tarifs d'abonnement et conditions de prêts changent à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Tarifs :

- Famille : 12€
- Individuel : 6€
- Bénévoles médiathèque : gratuit

Prêts : livres, périodiques, CD, DVD et CD-Rom prêts **illimités en nombre** et pour les durées suivantes :

- Livres et périodiques, dont une nouveauté : 30 jours
- CD, DVD, CD-Rom : 15 jours

Mais une seule liseuse et un seul jeu vidéo sont prêtés par famille, chacun pour 30 jours. Sur place et gratuitement, sans être abonné, vous pouvez consulter tous les documents, des quotidiens au format papier et numérique, ainsi qu'utiliser des applications mises à disposition du public sur Ipad.

Les personnes à jour de cotisation à la bibliothèque de Saint-Aubin de Luigné peuvent s'inscrire gratuitement à la médiathèque de Saint-Lambert du Lattay et bénéficier des mêmes conditions d'accès. Cette facilité est réciproque.

Les horaires :

En période scolaire :

Mardi 16h30 – 18h30
Mercredi 10h -12h30 et 14h – 18h30
Jeudi 16h30 – 18h30
Vendredi 16h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h30

En période de vacances scolaire :

Mercredi 10h – 12h30
Vendredi 16h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h30

Le réseau LIRENLAYON

Les prêts sont cumulables avec les autres bibliothèques et médiathèque du réseau Lirenlayon : Beaulieu-sur-Layon, Rablay-sur-Layon, Faye d'Anjou, Chavagnes-les-eaux, Thouarcé, Champ-sur-Layon, Mozé-sur-Louet, Martigné-Briand.

Vous pouvez emprunter et retourner dans n'importe quelle bibliothèque du réseau Lirenlayon.

Consultez le catalogue sur le site lirenlayon.fr, réservez vos documents directement sur le site et choisissez votre bibliothèque de retrait.

Le réseau Lirenlayon c'est aussi des prêts de valises de documents qui changent tous les 4 mois environ :

- Jeux vidéo
- DVD
- Manga
- Livres en gros caractères
- Livres lus pour adulte et enfant
- Albums jeunesse

Ainsi que des outils d'animation telle que la malle jeux vidéo composée d'une PS4, d'une Switch, d'un casque de réalité virtuelle et d'une sélection de jeux. Cette malle sera présente à Saint-Lambert en mai 2019.

Sans oublier les échanges de documents (livres, CD et DVD) entre bibliothèques, déposés par le Bibliopôle, service de lecture publique du Département du Maine-et-Loire.

Mais ce réseau c'est aussi un travail en partenariat depuis plus de 15 ans entre les équipes de bénévoles et de salariés des différentes bibliothèques qui le constituent.

Si aujourd'hui il est totalement rattaché à la communauté de communes Loire Layon Aubance, avec Sarah Colombeau comme bibliothécaire intercommunale, il s'est construit par la volonté de personnes motivées par le développement de la lecture et l'accès pour le plus grand nombre à la culture en général.

Ces liens forts, entretenus au fil des ans, ont permis de développer une panoplie de services de qualité variés et qui font aujourd'hui la richesse de la médiathèque.



LES ANIMATIONS EN COURS ET À VENIR À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

• « Dans le cadre de l'animation « A fond les bulles ! » proposée par les bibliothèques du réseau Lirenlayon, nous vous convions à une rencontre avec le dessinateur professionnel Tony Emeriau le samedi 9 mars 2019 à 11h dans la salle d'harmonie à la Maison culturelle de Saint-Lambert du Lattay. Tony Emeriau

animera un atelier bandes dessinées à Saint-Lambert pendant les vacances de printemps et sa dernière BD, Julio Biscotto, fait partie de la sélection P'tites bulles du jeu concours pour les enfants.

Cette rencontre est ouverte à tous, enfants et adultes, et gratuite. Elle sera l'occasion de découvrir le métier et d'approcher l'imaginaire débordant de Tony Emeriau. »

- Prix *Bull'en Layon* : 10 BD adulte à lire jusqu'à fin juin 2019 et classer ses trois préférées
- Prix *polar Mauves en noir* : 5 romans polars à lire jusqu'à fin mars 2019 et élire son préféré
- Au printemps le jeu-concours *P'tites bulles* pour les enfants, une sélection de BD à lire, des questions et des jeux autour de ces BD et évidemment le plaisir de participer et peut-être de gagner un prix...
- En mai 2019, le retour de la PS4 et de la Switch accompagnées du casque de réalité virtuelle et d'une sélection de jeux vidéo en libre accès à la médiathèque.



Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

La compétence déchets a été confiée au SMITOM pour le secteur Loire-Layon depuis le 1er janvier 2018.

L'objectif souhaité est d'harmoniser le service apporté.

Badge d'accès aux services du SMITOM (pour l'obtenir gratuitement : 02 41 59 61 73 ou www.smitom-sudsauumurois.com)

Ce dernier permet l'accès aux déchèteries situées à Chalonnes sur Loire, Champtocé sur Loire, Juigné sur Loire (les Garennes sur Loire), Rochefort sur Loire, St Georges sur Loire et Thouarcé (Bellevigne en Layon), mais également à des points d'apports volontaires d'ordures ménagères.

■ ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Conformément au règlement du SMITOM, les conditions d'accès sont les suivantes :

- ⇒ **POUR LES PARTICULIERS**, un forfait de 18 passages en déchèterie par année civile est attribué. Il sera demandé 5€ par passage complémentaire au-delà de ce forfait.
- ⇒ **POUR LES PROFESSIONNELS**, Les badges sont facturés 5 € l'unité. L'accès est illimité, mais payant par prépaiement pour certains matériaux.

■ ACCÈS AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

- **USAGERS AYANT CHOISI LE FORFAIT BAC**
 - ⇒ permet d'accéder aux points d'apport volontaire de façon ponctuelle
 - ⇒ dépôt facturé 1.30€.
- **USAGER AYANT LE FORFAIT PAV (Point Apport Volontaire)**
 - ⇒ dépôt dans des équipements accessibles en permanence.
 - ⇒ vous pouvez recommencer l'opération autant de fois que besoin.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre,
vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com.

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

■ BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayages des rues auront lieu :

- Mardi 12 mars
 - Mardi 16 avril
- à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.



■ COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu
le 2^{ème} samedi du mois
ET les 3^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

Soit les prochaines dates :

Les samedis,
de 9H à 12H
et 14H à 17H :

- 9 mars
- 13 avril

Les vendredis,
de 14H à 17H :

- 15 mars
- 22 mars
- 19 avril
- 26 avril

■ JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, semaines impaires :

- 13 mars
- 27 mars
- 10 avril
- 24 avril

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

■ OUVERTURE DECHETERIE THOUARCE

Lundi et mardi de 9H à 12H - **Mercredi** de 14H à 17H30
Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H
Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30
(samedi après-midi réservé aux particuliers)

■ « LA CONCORDE » BOULE DE FORT

L'année 2018 aura été pour la société l'occasion de fêter symboliquement ces 130 ans d'existence.

Le samedi 15 septembre une cinquantaine de sociétaires et conjoints se sont retrouvés pour partager un repas en toute convivialité. La présentation des tables et le service assuré par les membres du bureau accompagnés de quelques sociétaires ont été particulièrement appréciés des convives, le tout avec une journée ensoleillée.

Après le repas, pour certains, ce fut quelques parties de belote parfois acharnées, d'autres se sont mesurés à la pétanque ou aux palets sur planche, la soirée s'est prolongée pour certains et tous sont repartis enchantés de cette journée.

Un grand merci donc à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cet anniversaire.

En juin les violents orages qui ont frappé la région ont quelque peu endommagé la cave de la société. Là encore, la promptitude des sociétaires présents aura permis un nettoyage rapide, une fois l'orage passé.

Quelques travaux de peinture intérieur et d'aménagement extérieur ont été réalisés ou sont en cours de finition à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes. Si la Concorde connaît de bons moments tout au long de l'année, elle en déplore malheureusement d'autres plus douloureux, les départs trop rapides d'Alain Maindroux et Régis Gourdon qui participaient activement aux différents concours de la société. À noter également la disparition de Bernard Bouton qui, bien qu'étant en retrait de la boule de fort, l'âge étant là, laissera d'excellents souvenirs à ceux qui l'on connu.

Retenez bien les prochaines manifestations pour cette année :

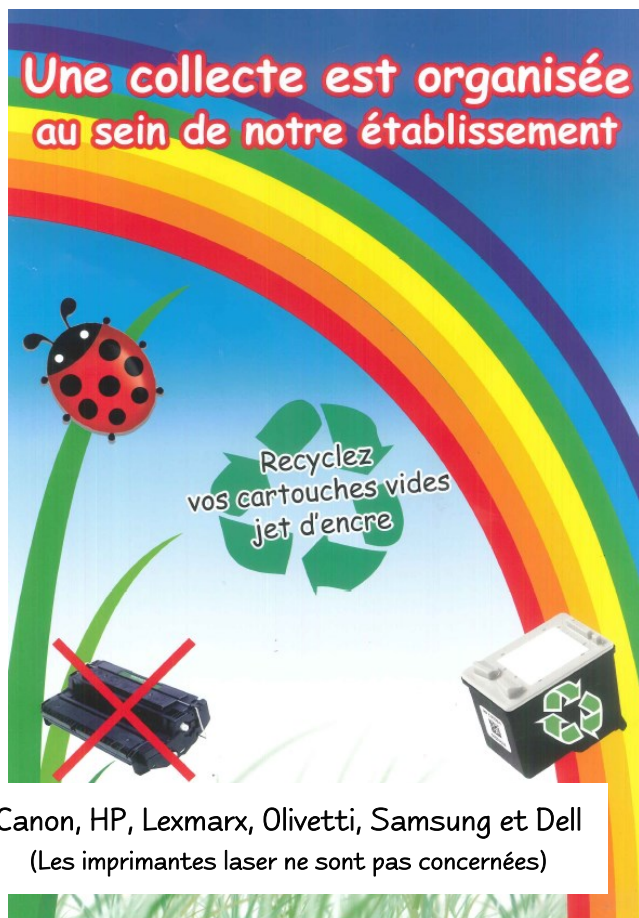
- | | | |
|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| • Samedi 4 mai vers 16h : | Challenge du Layon | A la Concorde |
| • Samedi 15 juin, vers 16h : | Challenge communal | A la Concorde |
| • Samedi 3 août, à 14h30 : | Concours de pétanque | Autour du Stade de St Aubin |
| • Samedi 12 octobre, vers 16h : | Challenge « Un contre un » | A la Concorde |
| • Samedi 7 décembre, vers 16h : | Challenge Viveco | A la Concorde |





■ APE ECOLE RENÉ GUY CADOU

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ



L'Association des Parents d'Élèves vous informe qu'ils mettent en place une **grande collecte de cartouches d'encre usagées** afin de récolter des fonds pour participer aux financements des projets pédagogiques de l'école.

Vous pouvez déposer vos cartouches à l'école ainsi qu'au Viveco de St Aubin.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Nathalie Bâcle au 06 13 22 47 01 ou

Claire Ilias-Pillet au 06 26 85 45 71.



Pour passer un moment joyeux et sportif venez nous rejoindre pour notre traditionnel
tournoi de tennis ballon

le mardi 07 mai

à la salle de sport de Saint Lambert.

Mail : ape.saintaubindelugne@gmail.com

■ FAMILLES RURALES

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ



L'espace jeunesse Familles Rurales, en lien avec la mairie, est intervenu dès les vacances de février sur l'ensemble de la commune Val du Layon, et a ainsi proposé des animations sur la commune déléguée de Saint Lambert du Lattay.



Pour rappel, l'Espace Jeunesse est un lieu et un service permettant la proposition d'activités de loisirs, la mise en place de projet et de séjours, et d'accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain. Il s'agit d'un accueil ouvert à toutes et tous les jeunes Layonvalois(e)s à partir de la classe de 6^{ème}.

Si vous êtes parents d'un ou plusieurs jeune(s) en âge de participer aux activités, que vous souhaitez obtenir les documents d'inscriptions, et/ou les informations concernant les propositions d'activités, contactez-nous par téléphone au **02 41 91 85 63**, ou par mail à l'adresse suivante espacejeunesse@famillesruralesaintaubin.fr

N'hésitez pas à nous ajouter sur Facebook > **Espace Jeunesse Saint Aubin**

■ CRU DE L'AMITIE

SAINT LAMBERT DU LATTAY

DATES À RETENIR...

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les jeudis
à 14 H 30
Salle du Coin d'Hyrôme

Ouvert à toutes les
personnes souhaitant
rejoindre le Cru de l'Amitié

REPAS SURPRISE

Jeudi 21 mars

Inscription mercredi 6 mars
de 10h30 à 11h30

Salle de l'Hyrôme

GOUTER

Jeudi 18 avril

Inscription mercredi 10 avril
de 10h30 à 11h30

Salle de l'Hyrôme

■ COMITÉ DES FÊTES

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Sous le thème « Ça roule »,
le carnaval se déroulera le dimanche 28 avril.



Départ du défilé à 15h00 à la maison de retraite.
Pour l'occasion, décorez tous vos engins roulants
(sans moteur)

■ MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Spéciale Pâques : visite vins & chocolats !

À l'occasion du week-end de Pâques, le dimanche 21 avril, le Musée propose une visite guidée pour découvrir les coulisses du métier de vigneron ainsi que tous les secrets du vin angevin... Puis, nous terminerons cette visite avec une dégustation de vins d'Anjou et de succulents chocolats !

Informations pratiques :

Lieu : Musée de la vigne et du vin d'Anjou
Val du Layon (Saint Lambert du Lattay)

Date : Dimanche 21 avril 2019

Horaires : 15h30 Prix : 6€/pers

Réservation :

en ligne sur www.musee-vigne-vin-anjou.fr

Pour toutes locations de matériel (barnum, tables, bancs, etc...) merci de contacter Régis Grémont :
Mail : gremontregis49@hotmail.fr
ou par téléphone au 06.76.99.00.64



■ ATAXIE DE FRIEDREICH



L'association Ataxie de Friedrich organise une manifestation LE VEND'ESPOIR : descente de la Loire en bateaux, de la Charité sur Loire à Nantes pour récolter des fonds afin de lutter contre la maladie de l'ataxie de Friedrich*.

Le Vendredi 3 mai, une randonnée est organisée de Rochefort à Chalonnes (16 kms environs).

Pour les marcheurs qui veulent faire moins de distance, des départs seront prévus :

Départs :

10 h : Piscine de Rochefort

10h15 : Port du Pâtis à St Aubin

12h : pique-nique au Pont du Layon à Chaudefonds

13h15 : départ de Chaudefonds

15h30 : Arrivée à Chalonnes, quai Gambetta pour la réception des bateaux.

Une petite randonnée est prévue vers l'onglée 5 kms dans Chalonnes avec les malades.

Participation de 5€ reversée à l'association l'AFAF (apporter son pique-nique).

***Ataxie de Friedrich** : maladie rare, neuro-évolutive, incurable actuellement. Elle prive progressivement le jeune de l'équilibre, de l'écriture, de l'élocution. Sont parfois associés des troubles cardiaques, scoliose. Le QI reste intact.



■ CEI : JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, MEXICAINS ET JAPONAIS RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

■ LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX

Nuit de la Chouette

Découvrez le monde fascinant et peu connu des rapaces nocturnes. La nuit s'anime d'une multitude de sons et de mouvements et des milliers de paires d'yeux s'ouvrent. C'est le royaume des hiboux et des chouettes. Munis de vos lampes, partez à la découverte de ce monde méconnu.



Vendredi 8 | A Beaulieu-sur-Layon

En partenariat avec le Conseil Départemental 49, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Europe
Au détour des chemins escarpés de la Réserve Naturelle Régionale, venez découvrir les rapaces nocturnes qui participent à cette mosaïque de biodiversité.

19h30-22h | RDV : parking du Pont-Barré, Beaulieu-sur-Layon

Diaporama + sortie



30

LPO Anjou
02 41 44 44 22

Prévoir vêtements chauds et lampes de poche.

■ CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON

Des activités pour les familles fleurissent dans les communes

Au fil des mois, les activités Famille du Centre Socioculturel se diversifient, s'étoffent et se développent. Les parents de petits, de moyens et même d'adolescents peuvent désormais partager une activité avec leur enfant, un temps d'information, une sortie... Rencontrer d'autres parents, créer des liens, favoriser les échanges, prendre le temps avec son enfant, partager... sont autant d'objectifs auxquels nous essayons de répondre par le biais des différentes propositions.



Quelques dates à venir : (Sur Inscription)



- Samedi 16/03: Atelier Poterie Parents/ Enfants- Salle Guynemer- Beaulieu sur Layon- 10h
- Jeudi 21/03 : Comptines et Explorations sonores- Salle du Mail- Rablay sur Layon- 10h



Le nouveau programme des rencontres éveil du RAM est sorti. Des activités à destination des assistantes maternelles, mais également des parents... Activités... Sorties... mais également de nombreux temps d'échanges entre assistantes maternelles (parfois ouvertes aux parents...). Evénements à venir : Soirée d'échanges sur la mort subite du nourrisson, sur l'accompagnement des familles dans les situations difficiles, soirées coutures.... Sur Inscription.



- Samedi 16 Mars à partir de 19h : Bal Intergéné-relationnel- Martigné Briand- Ouvert à tous
- Le Vendredi 29 Mars 2019 : Journée conviviale de découverte des activités sportives adaptées aux seniors. De 9h à 16h- Salle des Fêtes de Faye d'Anjou

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon

Accueil ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

Parc du Neufbourg- Thouarcé- 49380 BELLEVIGNE EN LAYON- 02 41 54 06 44

accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr - www.habitants-associés.fr

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon

■ INITIATIVES EMPLOIS

Vous recherchez un emploi, une formation ? Vous avez des questions sur vos démarches professionnelles ?

Vous avez besoin d'une aide dans vos recrutements ?...



vous accueille lors des permanences « Espaces Emplois »

C'est sans rendez- vous, ouvert à tous, de proximité et gratuit.

Venez nous rencontrer **tous les mardis**, de 14h à 17h
au Neufbourg à Thouarcé (*bâtiment du centre socioculturel*).

Renseignements :

tel : 02 41 56 11 13 - mail : initiatives.emplois@orange.fr - site : <https://initiativesemplois.fr>

■ VILLAGE EN SCENE

Le Bonheur

Compagnie Osteorock
À partir de 8 ans

Ce ciné-concert, créé par le musicien-compositeur Jean-Michel Noël, a été réalisé à partir du film « Le Bonheur » d'Alexandre Medvedkine, film russe muet de 1934.

MERCREDI 6 MARS - 18H00
CHALONNES-SUR-LOIRE
ESPACE CINÉ
RUE FELIX FAURE



Intramuros

Production ACME
À partir de 12 ans



Dernière pépite d'Alexis Michalik dont on ne se lasse pas des récits d'enchâssement depuis le Porteur d'histoire, Intramuros nous embarque cette fois-ci dans un atelier théâtre en centrale.

MERCREDI 27 MARS - 20H30
FAYE D'ANJOU
POLE CULTUREL
RUE ALBERT LEBRUN

Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour

Compagnie Yannick Jaulin
À partir de 11 ans

Voici Yannick Jaulin à Village en scène pour deux saisons avec ce spectacle en deux volets qui parle de son amour des mots. Cet immense conteur raconte ici sa passion pour les langues en duo avec Alain Larribet, musicien du monde et béarnais.

SAMEDI 30 MARS - 20H30
FAYE D'ANJOU
POLE CULTUREL
RUE ALBERT LEBRUN



La maison en petits cubes

Compagnie Spectabilis
À partir de 5 ans

Dans une ville où l'eau ne cesse de monter, se dressent des maisons un peu particulières : chaque fois qu'une maison est immergée, son habitant construit un nouvel étage au-dessus. Se trouvent ainsi sous l'eau des maisons empilées les unes sur les autres.

MERCREDI 3 AVRIL - 16H30
JUIGNÉ SUR LOIRE -
SALLE AIMÉ MORON, CHEMIN DES DEUX MOULINS

Antoine Boyer et Samuelito

Tout public

Duo enlevé de guitares acoustiques.

VENDREDI 5 AVRIL - 20H30
BLAISON-GOHIER
SALLE CHAUMEAU, RUE THIBAUD DE BLAISON



© Mathilde Lauridon

PHARMACIE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche,

composez le **32 37**

Ou

<http://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

MEDECIN

La nuit, le week-end et les jours fériés, Téléphonez !

Urgence non vitale : **116 117**

Urgence vitale : **15**

- le soir à partir de 20 H,
- la nuit, le week-end, les jours fériés à partir du samedi midi.

POMPIERS **18**

GENDARMERIE **17**



■ CORRESPONDANTS

Correspondante Paroisse St Pierre en Layon Hyrôme :
Mme Catherine CASADAVANT :
06 82 48 97 21 ou cat.casadavant@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 54 14 49
ou paroissesph@orange.fr

Correspondante « Ouest France »
Mme Dany FABRY : 02 41 66 30 41 ou 06 71 35 05 42
ou dany.fabry.ofrance@gmail.com

Correspondante « Courrier de l'Ouest »
Mme Nelly SIMON : 02 41 47 29 97 ou 06 73 61 10 13
ou nellysimonco@gmail.com

Correspondante Paroisse St Maurille en Loire et Layon :
Mme Mimie VITRÉ :
02 41 78 37 20 ou andrevitre@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 78 01 36
ou paroisse.st-maurille@wanadoo.fr

Correspondant « Courrier de l'Ouest »
M. Gérard GUIBERT : 02 41 45 79 01 ou 07 78 95 02 34
ou gerard.guibert.chdf.49290@gmail.com



■ MEDICAL

Pédicure/Podologue : 02 41 44 99 36
Ostéopathe : 06 42 25 86 19
Pharmacie : 02 41 78 30 22

Infirmiers : 02 41 78 32 53
Kiné : 02 41 74 98 14
Dentiste : 02 41 78 32 78



■ TOURISME

Camping de la Coudraye : 02 41 78 44 26
Musée de la Vigne et du Vin : 02 41 78 42 75

Camping du Layon : 02 41 78 33 28



■ ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

Directeur enfance jeunesse Val du Layon : Quentin BRUNEAU : quentin.bruneau@valdulayon.fr ou 06 08 05 94 17

- École Publique Célestin Freinet :
02 41 78 34 17
- École Privée St Joseph :
02 41 78 37 40
- Restaurant scolaire :
06 18 20 85 92

- École Publique René Guy Cadou :
02 41 78 33 03
- École Privée St Joseph :
02 41 78 39 99
- Restaurant scolaire :
06 18 20 85 92



■ MEDIATHEQUE/BIBLIOTHEQUE

Tel : 02 41 91 18 41
lirenlayon.fr
mediatheque.stlambert@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi :

16h30 - 18h30

Mer. : 10h-12h30 / 14h-18h30

Samedi : 10h-12h30

Vacances scolaires :

Mercredi et samedi :

10h - 12h30

Vendredi :

16h30-18h30

Tel : 02 41 66 31 94
bibliostaubinluigne@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h30-12h30

Dimanche : 10h30-12h30



■ PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

Maison d'Assistantes Maternelles
Mam'zelle bulle :
Tel : 06 02 07 82 47

Halte-garderie Piccolo :
halte-garderie-piccolo.blogspot.fr
Tel : 02 41 78 47 14

Accueil périscolaire :
Tel : 06 18 20 85 92
enfancejeunesse@valdulayon.fr

Accueil de loisirs (vacances scolaires) :
Tel : 06 18 20 85 92
enfancejeunesse@valdulayon.fr

RAM : 02 41 54 06 44

Maison d'Assistantes Maternelles
« Les P'tits d'Hommes » :
Tel : 06 51 67 78 22

Accueil périscolaire :
Tel : 06 18 20 85 92
enfancejeunesse@valdulayon.fr

Accueil de loisirs sans hébergement et Espace Jeunesse :
Tel : 02 41 91 85 63
espacejeunesse@famillesruralessaintaubin.fr

RAM : 02 41 78 72 45



■ ADMR

ADMR Belanjous : 02 41 68 51 46
ADMR personnes âgées : 02 41 78 30 24

ADMR Le Louet : 02 41 66 73 98

MARS

Mardis 5, 19 Jeudis 14, 28	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
15-16-17	Printemps des poètes				Saint-Aubin

COTÉ THÉÂTRE

LA TROUPE BACCHUS La-troupe-bacchus@orange.fr		Les 2 - 8- 9- 10 - 15 16 - 17 - 22 - 23 - 24 - 26 - 29 et 30 mars	Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou	Saint-Lambert
LES SHOWBINOIS Facebook : la troupe des Showbinois		Les 9 - 10 - 15 - 16 - 17 mars	Salle St Joseph	Saint-Aubin

AVRIL

Mardi 2, 16, 30 Jeudis 11, 25	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
D	7	Chasse aux œufs		École St Joseph - St Aubin	Saint-Aubin
V	12	Concours de palets		JSL Foot	Salle de sports
S	13	Concours de belote		Association des chasseurs	Salle Marylise
S	20	Tournoi des jeunes		JSL Foot	Saint-Lambert
D	21	Visite Vin & Chocolats	15H30		Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou
S	27	Soirée dansante		K'Danse	Salle Marylise
D	28	Carnaval «Ça roule »	14H30	Comité des fêtes	Salle de sports

• St Lambert :

Travaux église :

En raison du déroulement des travaux de sécurisation de l'église, à partir du 25 février et ce, pendant toute la durée des travaux, le stationnement sera interdit sur le périmètre du chantier Place du cardinal Luçon et Place du Ronceray.

Travaux et déviation de poids lourds :

Dans le cadre de travaux en cours sur la commune de La Jumellière, le département a fait savoir qu'une déviation de poids lourds serait effective entre le 25 février et le 26 avril 2019.

• St Aubin :

Route barrée : Rue des Coteaux et rue de Roule Cul :

En raison des travaux d'aménagement de la Place de l'église, à partir du 25 février 2019 jusqu'à la fin des travaux, la rue des Coteaux et la rue de Roule Cul sera interdite dans les deux sens sur ces voies, **sauf riverains**, et le stationnement sera interdit au-dessus de l'église. La circulation sera déviée localement, dans les deux sens, comme suit : par la rue Jean de Pontoise route départementale D 125 ou par les routes départementales n° D 54 et D 106.



IMPORTANT

LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Gérard TREMBLAY.
Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon
Mise en page : Mairie - Impression : Le P'tit Vert



Les articles pour le prochain « Val'Info » devront nous parvenir avant le mardi 2 avril de préférence par mail : communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie